

Les dépôts patronaux ont été déposés un peu avant les Fêtes. Dans tous les cas, à quelques exceptions près, vous constaterez que ce sont de grands principes qui sont énoncés.

Vous remarquerez également que ces dépôts ne répondent à aucune de nos demandes syndicales.

Pour le soutien scolaire

Voici les principales grandes orientations:

- · Faire face à la rareté de la main-d'œuvre;
- Favoriser la réussite éducative de tous les élèves:
- Accroître la flexibilité de la gestion administrative.

Et quelques objectifs pour y parvenir :

- · Revoir les notions de postes;
- Revoir les dispositions concernant l'octroi des congés;
- Revoir certaines dispositions relatives à l'assurance-salaire;
- Revoir les dispositions concernant les statuts d'emplois;
- · Limiter les mouvements de personnel;
- Revoir les dispositions relatives à la période de repos;
- Revoir les clauses touchant le maintien des droits acquis.

Pour les enseignants

Voici les principales grandes orientations:

- L'attraction et la rétention du personnel enseignant;
- La réussite éducative de tous les élèves par une approche de services adaptée aux besoins et aux capacités de ceux-ci;

Suite à la page 4



2023 : Une tornade syndicale

Édito du président

Ça y est! L'année 2022 est officiellement derrière nous. Je tiens à vous souhaiter une année 2023 qui sera à la hauteur de vos attentes. L'an dernier fut mouvementé, c'est le moins qu'on puisse dire. Mon instinct me dit que les prochains mois risquent fortement d'être plus occupés encore!

En effet, en plein renouvellement des conventions collectives, nous avons recu les dépôts patronaux. Si vous lisez le billet de Mireille, vous pourrez constater que ceux-ci sont hautement décevants. Ils ne répondent que très maigrement aux aspirations du personnel scolaire et restent beaucoup dans le principe. Malheureusement, les dépôts patronaux nous donnent l'impression que ceux-ci ont été rédigés sans même que soient lues les demandes syndicales pour lesquelles vous aviez été consultées. Nous nous rappellerons que ce n'est pas la première fois que l'employeur agit sans tenir compte de nos besoins.

C'est à nous qu'appartiendra de répondre à ces dépôts patronaux unidirectionnels. Ils ont tout simplement démontré que si nous voulons être écoutés, nous devrons nous mobiliser. Collègues enseignants et du soutien, nous sommes le cœur de cette mobilisation. Plus nous serons unis et solidaires face à la sourde oreille de l'employeur, plus notre message sera entendu!

La machine syndicale s'est mise en marche! D'ailleurs, déjà le 20 janvier, les travaux aux tables de négociations débuteront. Les différents dépôts ont été décortiqués et analysés. Sachez qu'une réponse est en préparation.

Sans entrer dans tous les détails des dépôts, on nous propose, par exemple, 9 % d'augmentation salariale sur 5 ans... Pour l'année 2022 seulement, l'indice des

prix à la consommation aura augmenté de presque 7 %. Inutile d'être un expert en comptabilité pour comprendre, qu'en réalité, les augmentations salariales seront donc de l'ordre de 0,5 % pour chacune des quatre années suivantes.

Considérant que l'inflation normale se chiffre autour de 2 % par année, c'est tout simplement un appauvrissement que vivraient tous les employés du secteur public. Maintenant, vous comprendrez que si nous voulons obtenir mieux, ce sera notre mission d'aller le chercher, ensemble.

En novembre, je me suis rendu dans certaines écoles dans le cadre d'ENSEMBLE: La tournée du président. Janvier et avril me donneront le privilège de rencontrer plus de membres du Syndicat de Champlain et d'en apprendre davantage sur vos milieux de travail et vos conditions d'exercice. Si je me fie à ce que j'ai vu jusqu'à présent, le personnel de l'éducation désire mieux et surtout, il vaut mieux!

Dans les milieux, j'ai pu constater que vous vous serrez les coudes. Vous travaillez de concert pour maintenir le système d'éducation à bout de bras. L'année 2023 sera sous le signe de la mobilisation. Nous devrons répliquer et partir la machine dans nos établissements et nous tenir ensemble pour l'amélioration de nos conditions de travail.

Prochaine étape? Nous convoquerons les assemblées générales afin d'évaluer le plan de mobilisation. Quelle direction prendra le Syndicat de Champlain? Ce sera à vous, les membres, de le décider! Je termine donc en vous disant à bientôt! J'ai hâte de vous rencontrer et d'explorer avec vous les solutions pour faire avancer nos conditions de vie et de travail.

Jean-François Guilbault

Président



Puisque vous travaillez en éducation, vous avez probablement déjà réfléchi à votre rôle à l'intérieur de cet immense système. Peut-être avez-vous discuté avec vos collègues de la vétusté de votre établissement? Vous avez peut-être eu une discussion en famille sur la présence des technologies à l'école et du manque de balises? Vous êtes peut-être même déjà sorti d'une rencontre pour un plan d'intervention en vous disant que le manque de services aux élèves était épeurant!

Les salons du personnel, les stationnements d'établissements scolaires, les dîners entre collègues donnent lieu trop souvent à ces discussions qui ne débloquent pas sur des solutions concrètes et qui nous sapent le moral.

Parce qu'en éducation les problèmes abondent et qu'ils sont graves, parce que des gestes concrets doivent être posés, parce qu'il faut en parler et trouver tous ensemble des pistes de solution, vous êtes cordialement invités à venir témoigner de ce que vous vivez, pensez ou désirez comme système d'éducation québécois lors des forums citoyens.

Pilotés par quatre organisations citoyennes, Mouvement pour une école moderne et ouverte, L'école ensemble, Debout pour l'école et Je protège mon école publique, ces forums auront lieu dans l'objectif de déposer un mémoire au gouvernement afin de suggérer des changements majeurs le plus rapidement possible. Il est donc essentiel que nous y prenions part.

Le Forum Citoyen de Longueuil se tiendra, les 17 et 18 mars, au Cégep Édouard-Montpetit. Il se déroulera hors des heures régulières de cours afin que tous les acteurs du réseau de l'éducation puissent y participer. Cela dit, ce sont tous les citoyens qui y seront également invités afin d'obtenir un portrait juste de la situation. Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant ici!

Sandra Boudreau

Coordonnatrice



L'oeuvre gagnante est...

Lors de la dernière séance du conseil d'administration, le 22 décembre dernier, ses membres ont voté pour déterminer l'œuvre gagnante pour illustrer le prochain planificateur.

Toute nos félicitations à Annie Cloutier, enseignante à l'école du Grand-Chêne du CSSP, pour son œuvre, une huile sur toile, intitulée *Petite Pause*. Annie nous décrit son œuvre comme suit : « Ce vélo brave l'hiver et se moque de ses flocons. Il a un goût d'aventure. Il prend une pause quelque temps mais reprendra sa course bientôt! C'est comme entrer dans une école le matin de bonne heure, tout est calme et silencieux et puis tout à coup au son de la cloche, elle s'emplit de couleurs, de mouvements et la journée peut enfin commencer. »

Il est important de remercier tous les artistes qui nous ont aussi proposé leurs créations. N'hésitez pas à participer de nouveau l'an prochain!

Commander le prochain planificateur

Signe évident que l'année scolaire avance, nous sommes en préparation du prochain planificateur. Eh oui, il est donc déjà temps de commander votre exemplaire pour l'an prochain! Toujours fidèle à vos besoins, il vous permettra d'être organisé en tout temps! Vous y trouverez de nombreux espaces de planification, une caricature au goût du jour, des périodes modulables selon votre horaire et plus encore

La personne déléguée de votre établissement a été avisée des directives pour faire la commande. Tout ce que vous avez à faire, c'est de communiquer avec cette personne afin de lui signifier votre intérêt à recevoir un exemplaire. Faites vite, car chaque établissement a jusqu'au 23 février pour nous indiquer sa commande totale.

Tout comme les dernières années, par souci écologique, votre établissement ne recevra que le nombre de planificateurs qui aura été commandé sur le site du Syndicat de Champlain.

Nous vous encourageons toutefois à prévoir quelques exemplaires supplémentaires, considérant les remplacements et le mouvement de personnel, particulièrement pour le personnel de soutien.

Nous vous rappelons qu'en plus d'être gratuit et de n'engendrer aucuns frais pour le Syndicat, *L'Outil de travail quotidien* nous permet de redonner un montant d'argent important à plusieurs organismes de la région grâce aux pages publicitaires.

Sandra Boudreau

Coordonnatrice



Agilité, souplesse et flexibilité

Le billet de Mireille

Commençons par dire que je ne parle pas de moi ici! Mais plutôt des dépôts sectoriels (conditions de travail) et du dépôt intersectoriel (salaires, retraite, droits parentaux, disparités régionales) qui ont un même leitmotiv: innover et faire les choses différemment! Que nous pourrions aussi traduire par flexibilité et créativité. Ça vous rappelle quelque chose?

Sans dire que nous avons reçu un copier-coller des dépôts de 2019, nous n'en sommes pas loin. Les mesures négociées devront permettre l'accroissement de la force de travail tout en soutenant l'unité collective (décloisonnement professionnel, augmentation de la présence au travail de manière collective et apport de la communauté).

Il n'y a pas de définition de l'accroissement de la force de travail, mais personnellement, j'y lis une certaine intention voire une intention certaine que le personnel de soutien et le personnel enseignant en fassent plus pour un salaire équivalent pour ne pas dire un salaire moindre. Avec une augmentation salariale de 9 % sur 5 ans, il est difficile de ne pas y voir une perte de salaire et donc de pouvoir d'achat.

L'augmentation de la présence au travail de manière collective ressemble étrange-

ment à une présence plus grande dans les établissements, pas individuellement mais tous ensemble! Nous pourrons ainsi nous faire de belles rencontres après les heures de classe, avant le début des classes peutêtre ou, qui sait, sur l'heure du dîner. Manger en travaillant, la la la la la la la la...



Et ce n'est pas tout. Les mesures mises de l'avant devront avoir pour objectif la valorisation du personnel (agilité dans l'organisation du travail, l'équilibre de la charge de travail, la stabilité et la prévisibilité des conditions de travail). On a constaté, durant les dernières années, qu'il faut s'inquiéter quand l'employeur veut s'occuper de la valorisation du personnel dans le milieu scolaire.

L'agilité dans l'organisation du travail me fait également sourciller. L'agilité? Ce ne serait pas un synonyme de souplesse? Et souplesse celui de flexibilité? Et flexibilité de...

Tout ce que j'ai abordé plus haut a été présenté lors du dépôt intersectoriel. On remarquera qu'il y a plusieurs aspects là-dedans qui touchent nos conditions de travail. On peut penser que le grand frère (intersectoriel) veillera de près sur ses petits frères (sectoriels).

Dans ce dépôt, on nous demande de l'innovation, de la flexibilité, de la créativité. Mais ce qui est bon pour le gouvernement ne semble pas l'être pour notre employeur-législateur. Effectivement, je ne prendrai qu'un seul exemple. La proposition de la partie patronale concernant une prime supplémentaire pour les ouvriers spécialisés se traduit par « poursuivre les discussions concernant la prime en tenant compte des travaux déjà réalisés ». Des discussions ont lieu depuis 2015. Agilité, souplesse et flexibilité? Juste d'un côté semble-t-il.

Mireille Proulx

Coordonnatrice





Les ristournes, un avantage concret d'être membre de la CSQ!



En savoir plus

Les principaux éléments à retenir des dépôts patronaux

- Une organisation du travail au service de la mission éducative;
- L'actualisation de certaines dispositions de l'Entente pour faire face aux nouvelles réalités du travail;
- L'actualisation d'autres dispositions de l'Entente.

Quelques objectifs à retenir :

- Une actualisation des attributions caractéristiques de l'enseignante ou de l'enseignant pour notamment mettre en valeur son rôle pédagogique;
- Une Entente qui favorise davantage l'exercice de la profession enseignante dans une approche de concertation;
- La mise en œuvre de moyens afin de valoriser et favoriser le développement professionnel et le perfectionnement;
- Une mise à jour des dispositions de l'Entente ayant trait aux rôles et aux obligations du personnel enseignant concerné, afin d'assurer la mise en œuvre de l'approche non catégorielle de manière collaborative:
- Une révision et une actualisation de certaines dispositions relatives aux règles de formation des groupes d'élèves;
- Le retrait de l'amplitude quotidienne au secteur de la FP;

- Un élargissement de la semaine régulière de travail pour l'ÉDA et la FP;
- L'ajout de l'obligation d'utiliser des outils numériques en soutien à l'apprentissage et pour exercer certaines responsabilités pédagogiques et administratives;
- · L'amélioration de la présence au travail;
- Une clarification des dispositions de l'Entente pour assurer le maintien des services éducatifs en toutes circonstances.

Pour le front commun

Voici les principes directeurs pour favoriser l'accroissement de la force de travail tout en soutenant l'unité collective :

- 1. Le décloisonnement professionnel et l'implication de divers intervenants pour travailler ensemble en vue de la réalisation d'un objectif commun;
- 2. L'augmentation de la présence au travail de manière collective, en fonction des besoins de la population, des élèves et des usagers, notamment en tenant compte des aménagements à l'horaire de travail et des différentes étapes d'un cheminement de carrière;
- 3. L'apport de la communauté dans les différents milieux de travail afin de soutenir le personnel en place dans la réalisation de certaines activités.

Retour de l'idée des forums : équipe classe, équipe soins, équipe santé mentale

Miser sur la communauté éducative pour la réussite scolaire et sur une pleine recon-

naissance du personnel impliqué qui offre les services éducatifs.

Il est proposé de poursuivre les discussions concernant la prime versée à certains titres d'emplois d'ouvriers spécialisés, laquelle est à portée intersectorielle, en prenant en considération les travaux déjà effectués, et, s'il y a lieu, d'établir les mesures appropriées.

Il est proposé de modifier la formule de calcul de la rente du RREGOP afin d'éviter de favoriser les départs hâtifs à la retraite, et ce, tout en tenant compte de la bonification du RRO.

Il est proposé de modifier le critère de 35 années de service en ajoutant un critère d'âge minimal à 57 ans.

La valorisation du personnel

Voici les principales orientations pour valoriser le personnel scolaire :

- L'agilité dans l'organisation du travail en promouvant notamment la gestion de proximité;
- 2. L'équilibre de la charge de travail des personnes salariées en s'assurant notamment d'une utilisation efficiente de leurs champs de pratique;
- 3. La stabilité et la prévisibilité dans les conditions de travail.

Mireille Proulx

Coordonnatrice

Fonds de solidarité FTQ

La tournée 2023 est commencée depuis le 9 janvier! Au cours des prochaines semaines, des collègues spécialement formés s'arrêteront dans les établissements pour vous communiquer de l'information sur le Fonds et discuter des avantages dont vous bénéficiez lorsque vous cotisez au REER+. N'hésitez pas à leur poser vos questions!

Pour connaître la date de passage de la tournée dans votre établissement, vous pouvez consultez <u>le calendrier complet</u> sur notre site Internet.

Notez qu'une ligne téléphonique est dédiée aux appels du Fonds de solidarité. Composez le 450 462-2581 poste #159, pour Saint-Hubert et le 450 371-7407 poste #259, pour Valleyfield, vous n'avez qu'à laisser un message, et un RL vous appellera dès que possible.

